

15.4 Entreprises publiques

Les **entreprises publiques** sont définies comme l'ensemble des sociétés directement détenues majoritairement par l'État ou appartenant à des groupes dont la tête est détenue majoritairement par l'État.

Fin 2015, l'État contrôle en France directement 89 sociétés françaises. Par le biais de ces dernières et de leurs filiales, il contrôle au total 1 625 sociétés françaises, qui emploient 791 000 salariés. Par rapport à 2014, le nombre de ces sociétés baisse de 7 unités. Au cours de l'année 2015, le nombre de sociétés contrôlées par l'État (**sociétés dites publiques**) passe de 1 632 à 1 625. D'un côté, il intègre 86 nouvelles sociétés et de l'autre, il en perd 93.

Les effectifs salariés des sociétés contrôlées directement ou indirectement par l'État diminuent légèrement (- 0,6 %) par rapport à 2014. La baisse des effectifs des sociétés présentes en 2014 et en 2015 (- 7 600) n'est que partiellement compensée par le solde positif entre sociétés entrantes et sociétés sortantes (+ 3 000).

Parmi les sociétés sortantes, les filiales Nexter du groupe GIAT industrie sont reprises par une société hollandaise (13 filiales), une quarantaine de sociétés quittent le groupe Électricité de France (EDF) et l'État a réduit sa participation dans l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Parmi les sociétés entrantes, plus du tiers appartiennent au groupe SNCF, ce sont pour la plupart des filiales Keolis appartenant à SNCF Mobilités. De nouvelles sociétés arrivent aussi dans le groupe RATP, grâce au

rachat du groupe D.L. entreprises par RATP Développement et dans le groupe EDF, avec l'acquisition de JF Cesbron par Dalkia. Les Grands ports maritimes de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion et l'Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes entrent également dans le **répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (Recme)**.

Entre fin 2014 et fin 2015, la répartition des sociétés publiques par grand secteur d'activité reste stable. Le secteur tertiaire concentre encore plus des trois quarts des effectifs salariés de l'ensemble de ces unités en 2015, malgré la faible baisse de l'emploi par rapport à 2014. La présence de l'État est prépondérante dans le secteur des transports et de l'entreposage, avec 477 900 salariés (soit 60 % de l'ensemble des salariés des sociétés sous contrôle de l'État). Parmi ces salariés, neuf sur dix sont employés par les 3 groupes La Poste, la SNCF et, pour une part plus faible, la Régie autonome des transports parisiens (RATP). Les sociétés publiques des secteurs des activités scientifiques et techniques et des services administratifs et de soutien emploient 62 000 salariés. Parmi eux, 47 % travaillent dans le secteur de la recherche et du développement. Le contrôle de l'État est plus rare dans l'industrie. Ce secteur représente un peu plus de 20 % des effectifs des sociétés contrôlées par l'État. Cependant, celui-ci conserve une part notable dans le secteur de l'énergie, en lien avec la prédominance du groupe EDF dans la production et la distribution d'électricité. ■

Définitions

Entreprise publique : entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises.

Nationalisation, privatisation : ces termes traduisent les mouvements des entreprises entre le secteur public et le secteur privé. Lorsque l'État prend le contrôle direct d'une entreprise, c'est-à-dire lorsqu'il détient plus de 50 % de son capital, on parle de nationalisation. Lorsque l'État perd le contrôle direct d'une entreprise au profit du secteur privé, on parle de privatisation.

Société : dans cette page, unité légale ayant la personnalité morale.

Emploi en équivalent-temps plein (EQTP), nomenclature agrégée (NA), répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (Recme), unité légale : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 1 625 sociétés contrôlées par l'État fin 2015 », *Insee Focus*, à paraître.
- « L'État actionnaire », *rapport 2015-2016*, Agence des participations de l'État, octobre 2016.
- « Les comptes des administrations publiques en 2015 », *Insee Première* n° 1598, mai 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Entreprises publiques selon l'activité économique fin 2015

	Nombre de sociétés (p)	Effectifs salariés (p) en milliers	Principaux groupes présents dans le secteur
Agriculture	7	9,1	Office national des forêts
Industrie	421	171,1	
dont : fabrication de machines et d'équipements électriques ¹	7	1,4	CEA
fabrication de matériels de transport	4	12,6	DCNS
fabrication d'autres produits industriels	25	23,1	CEA, LFB
ind. extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	372	134,1	EDF
Construction	60	2,5	EDF
Tertiaire	1 137	608,2	
Commerce, réparation d'automobiles et motocycles	32	2,2	UGAP
Transports et entreposage	440	477,9	La Poste, SNCF, RATP, Aéroports de Paris
Hébergement et restauration	2	0,4	
Information et communication	75	22,1	France Télévision
Activités financières et d'assurance	165	22,6	Banque de France
Activités immobilières	120	2,0	SNCF
Act. spéc., scient. et tech. et act. de serv. adm. et de soutien	268	62,0	CEA, La Poste
Adm. publique, enseignement, santé humaine et action sociale	17	11,2	Établissements français du sang
Autres activités de services	18	7,9	Opéra de Paris, FDJ
Total	1 625	790,9	

1. Y c. fabrication d'équipements électroniques et informatiques.

Source : Insee, Recme.

Mouvements des entreprises publiques en 2015

	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés
Entreprises présentes fin 2014	1 632	795 528
+ Entreprises présentes en 2014 et en 2015	+ 1 539	- 7 589
+ Entreprises entrantes en 2015	+ 86	+ 10 822
- Entreprises sortantes en 2015	- 93	- 7 855
Entreprises présentes fin 2015 (p)	1 625	790 906

Source : Insee, Recme.

Principales entreprises à participation publique selon le chiffre d'affaires en 2015

	Chiffre d'affaires ³ en millions d'euros	Résultat net ³ en millions d'euros	Effectifs en EQTP en milliers
EDF	75 006	1 187	156,3
ENGIE ¹	69 883	- 4 617	155,5
Airbus Group ²	64 450	2 696	136,6
PSA Peugeot Citroën ²	54 676	899	182,2
Renault ²	45 327	2 823	120,1
Orange	40 236	2 652	144,5
SNCF ²	31 393	- 12 219	259,4
Air France - KLM	26 062	118	96,4
La Poste	23 045	635	253,2
Safran	18 100	- 424	70,1
Thales ²	14 063	765	61,8
RATP ²	5 556	437	59,7
Areva ²	4 199	- 2 038	39,8
DCNS	3 039	68	13,0
France Télévisions	3 006	0	10,5
Aéroport de Paris - ADP	2 916	430	9,0
Française des Jeux	1 649	159	1,8
KNDS-Giat Industries	1 266	659	7,1
STX France	985	4	2,3
Dexia ²	834	163	1,2

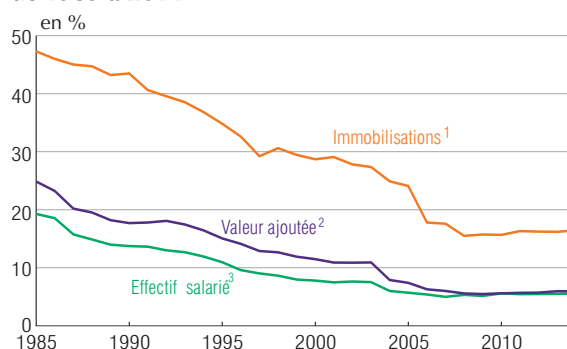
1. Effectifs en moyenne annuelle.

2. Effectifs au 31 décembre.

3. Au 31 décembre.

Source : Agence des participations de l'État.

Poids du secteur public dans l'économie de 1985 à 2014



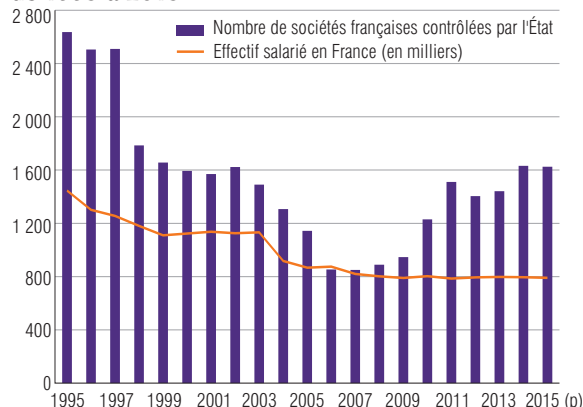
1. Essentiellement les bâtiments et les machines. 2. Valeur ajoutée brute au coût des facteurs jusqu'en 2008, hors taxes depuis 2009. 3. Au 31 décembre.

Note : depuis 2008, les entreprises publiques sont les entreprises (au sens du décret LME, c'est-à-dire le groupe dans son ensemble, l'entreprise profilée ou l'unité légale indépendante) contrôlées par l'État.

Champ : ensemble de l'économie marchande hors secteurs agricoles et financiers.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi.

Sociétés contrôlées majoritairement par l'État de 1995 à 2015



Source : Insee, Recme.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14		
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2			
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0			
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5			
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6			
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6			
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6			
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1			
Tabac	199	0,3	0,3			
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2			
Habillement	350	-1,2	-0,3			
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0			
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2			
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5			
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1			
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5			
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0			
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5			
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4			
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7			
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6			
Verre, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4			
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2			
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6			
Santé	1 008	-1,2	-1,4			
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9			
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5			
Transport	1 504	-1,5	-1,1			
Achats de véhicules	335	0,8	1,9			
Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2			
Services de transport	279	0,9	-1,1			
Communications	257	0,4	1,0			
Services postaux	18	8,9	8,8			
Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8			
Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2			
Loisirs et culture	792	0,2	0,9			
Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7			
Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4			
Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7			
Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1			
Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5			
Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4			
Éducation	23	1,5	1,2			
Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6			
Restauration et cafés	613	1,3	1,3			
Services d'hébergement	184	1,7	2,9			
Autres biens et services	1 286	1,2	1,2			
Soins personnels	290	-0,2	0,1			
Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0			
Protection sociale	434	1,6	1,4			
Assurances	250	2,6	2,9			
Services financiers	67	0,7	0,7			
Autres services	130	1,0	0,7			

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

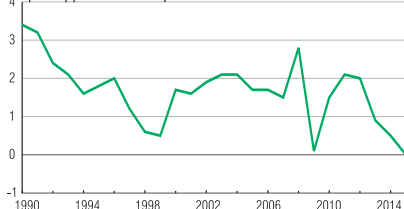
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	-0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	-0,6	Malte	1,3
Espagne	-0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	-0,2	Portugal	0,3
Finlande	-0,2	Slovaquie	-0,5
France	0,3	Slovénie	-0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales